

Milquet sur le Pacte d'excellence : « Echouer n'est pas une option »

ÉCOLE L'ancienne ministre lance un « appel à la responsabilisation »

- Le Pacte d'excellence a été recalé par le front commun syndical.
- Son initiatrice, Joëlle Milquet, enjoint aux parties prenantes d'avancer « avec courage et sens du compromis ».

Depuis sa démission en avril 2016, suite à son inculpation pour « prise illégale d'intérêt » dans l'engagement de certains collaborateurs, Joëlle Milquet, ancienne ministre de l'Enseignement (CDH), est restée discrète sur les travaux du Pacte d'excellence. Si c'est elle qui a été l'initiatrice de ce projet colossal de réforme de l'école, elle a, depuis, cédé le flambeau à

Marie-Martine Schyns.

Aujourd'hui, alors que le front commun syndical a clairement fait comprendre qu'il n'adhérerait pas au projet « en l'état » et qu'il souhaitait obtenir des garanties, notamment au niveau de l'emploi, l'humaniste a décidé de sortir de son silence, en adressant une carte blanche au *Soir*. Cette dernière est consultable sur notre site internet. « *Je ne sors de ma réserve que pour des enjeux majeurs, et clairement, le Pacte en est un, contextualise Joëlle Milquet. En plus, à titre personnel, c'est un projet qui me tient à cœur puisque je l'ai initié, et que j'y ai mis beaucoup d'énergie, au même titre que les acteurs du terrain, que je remercie. Je me suis investie pour donner une envergure à ce Pacte, pour fédérer le plus de monde possible dans une dyna-*

mique participative. »

Faut-il voir dans la démarche une certaine inquiétude quant au dénouement final ? Celle qui est aujourd'hui députée bruxelloise affirme qu'elle n'est pas inquiète, et qu'elle a entièrement confiance en Marie-Martine Schyns et les parties prenantes du Pacte (syndicats, pouvoirs organisateurs, associations de parents...). Elle ne veut d'ailleurs pas qu'on la voie comme une « belle-mère » (« *Je me suis retirée, je ne me mêle en rien au projet* »). Mais en tant que femme politique, elle estime qu'il est de son devoir d'exprimer son soutien et d'appeler les acteurs à « *continuer à avancer ensemble avec courage, enthousiasme, sens du compromis et dépassement des jeux et pratiques classiques entre acteurs* ». ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

enseignants « Pas de perte d'emplois »

Joëlle Milquet veut lancer un « appel à la responsabilisation de toutes les parties prenantes » de ce « processus majeur » qu'est le Pacte d'excellence, lancé, on le rappelle, en 2014. Elle tente de répondre à plusieurs inquiétudes exprimées par les acteurs du terrain.

1 Pas de perte d'emplois. C'est la plus grande crainte des syndicats : un potentiel impact négatif du Pacte sur l'emploi. La métamorphose de l'enseignement qualifiant, notamment, qui passera à trois ans au lieu de quatre aujourd'hui, les inquiète particu-

lièrement (certaines options ou écoles pourraient fermer).

Joëlle Milquet se veut rassurante et multiplie les arguments : « *Le monde et la société évoluent, le but n'est pas de garder à tout prix des écoles ou des options qui emmènent des jeunes vers le chômage. Notre volonté de prolonger le tronc commun jusqu'à 15 ans est nécessaire, nous sommes un des seuls systèmes éducatifs à maintenir un âge aussi jeune. Ce tronc commun accueillera des formations polytechniques, nous aurons besoin de personnes habilitées pour assurer ces cours.* »

Elle poursuit : « *Par ailleurs,*

vu l'augmentation démographique, il y aura plus d'emplois dans l'école de demain. Sans compter que de nouveaux métiers plus diversifiés vont voir le jour, pensez à la remédiation ou au tutorat. Des professeurs nommés confrontés aux fermetures d'options qualifiantes pourront être formés ou réorientés dans ces nouvelles fonctions. »

2 Pas de dégradation des conditions de travail. Le front commun syndical demande une suppression du projet de faire évaluer l'enseignant par les directions, avec des sanctions disciplinaires à la clé.

L'ancienne ministre, de son côté, assure que les enseignants ne doivent pas craindre une dégradation de leurs conditions de travail. Elle leur promet, au contraire, une revalorisation de leur autonomie et davantage de liberté d'action. *« Le Pacte vise vraiment à renforcer l'accueil, l'accompagnement et la stabilisation des nouveaux enseignants. Nous allons aussi renforcer la formation initiale (le ministre-président de la Communauté française Rudy Demotte vient d'annoncer qu'elle passerait de 3 à 4 ans dès 2019, NDLR) ainsi que la continue. »*

3 Un flou justifié par le stade du processus. Les syndicats ont regretté un certain flou dans le document qui est en ce moment sur la table, notamment en ce qui concerne le tronc commun.

L'élue CDH rappelle que le Pacte est un processus évolutif : *« Le texte sur la table en ce moment n'a jamais eu pour ambition de comprendre les plans d'action précis qui devront être définis dans les mois qui viennent avec les acteurs. On ne peut donc pas reprocher au document d'être flou. »*

4 Un « momentum » dans l'intérêt de tous. Bref, si Joëlle Milquet dit comprendre les craintes des acteurs, elle juge tout de même *« étonnant »* le positionnement récent des syndicats, qui ont participé, rappelle-t-elle, à toutes les étapes de la préparation du Pacte. *« Lorsque le texte a été présenté fin 2016, l'enthousiasme était vraiment là. Le Pacte n'est pas devenu moins bien en quelques semaines... Alors j'invite tout le monde à continuer d'avancer ensemble. »*

Car, à ses yeux, *« échouer n'est pas une option, ni arrêter et encore moins revenir en arrière »*. Elle conclut : *« Nous vivons un momentum historique attendu par tous depuis longtemps. C'est une chance que nous ne pouvons ne pas saisir ! »* ■

A.-C.B.